



## COMpte RENDU SOMMAIRE CONSEIL MUNICIPAL DU 04 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept et le quatre septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour adressée au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Éric AUDIBERT, Maire.

**Présents :** Mmes et Mrs Eric AUDIBERT, Frédérique ROUSTANG, Patrice BURLANDO, Jacqueline HOUSSARD, Lucienne QUINANZONI, Jean-Pierre MADONIA, Sabine NAEL, Jean-Marc DUBUC, Agnès FELIX, Pierre BONNET, Alfred FURLIN, Laurent REMY, Aude MOUHET.

**Absents représentés :** Jacqueline ROLFE (Procuration donnée à Monsieur BURLANDO), Henri COLOMBO (Procuration donnée à Pierre BONNET).

**Absents excusés :**

M. Laurent REMY a été nommé secrétaire.

### COMMANDE PUBLIQUE

#### **2017\_048. AVENANT A LA CONVENTION RELATIVE AU SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE AVEC LE CENTRE DE GESTION DU VAR.**

Monsieur le Maire propose de passer un avenant avec le Centre De Gestion de la fonction publique du Var concernant la convention de médecine préventive afin d'entériner la proposition du CDG consistant de passer d'une facturation au forfait de vacation à une participation basée sur le volume de masse salariale au taux de 0.35 % au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et 0.39 % au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**Vote : Adopté à l'unanimité.**

#### **2017\_049. CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE CORRENS CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DE MATERIEL TECHNIQUE.**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la commune a acquis un tracteur et la commune de Correns une épaveuse afin d'atteler ces matériels en vue de réaliser les opérations d'entretien des chemins et terrains communaux dans le cadre notamment du débroussaillage réglementaire et de l'entretien de la voirie communale. Les modalités sont exposées dans la convention annexée à la présente proposition.

**Vote : Adopté à l'unanimité.**

### URBANISME

#### **2017\_050. AUTORISATION DE DEPOT D'UNE DECLARATION PREALABLE POUR LA CREATION D'UNE CLOTURE SUR LA PARCELLE ACCUEILLANT LE BATIMENT DES SERVICES TECHNIQUES.**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à déposer une déclaration préalable pour réaliser une clôture permettant de séparer l'espace privatif occupés par les locaux des services techniques afin de sécuriser ce site et d'interdire la circulation du public sur les aires d'évolution des engins techniques.

**Vote : Adopté à l'unanimité.**

#### **2017\_051. AUTORISATION DE DEPOT D'UNE DECLARATION PREALABLE POUR LA CREATION D'UNE CLOTURE SUR LA PARCELLE ACCUEILLANT LES RESERVOIRS D'EAU POTABLE.**

Monsieur le Maire rappelle que la commune a acquis la parcelle supportant les bassins communaux d'eau potable consécutivement à la procédure d'expropriation mise en place par la collectivité. La continuité du projet de maîtrise foncière et de sécurisation de ces équipements implique la création d'une clôture ceinturant ce site. Monsieur le Maire demande ainsi au conseil municipal de l'autoriser à déposer la déclaration préalable nécessaire à la mise en œuvre de cette clôture.

**Vote : Adopté à l'unanimité.**

## DOMAINE ET PATRIMOINE

### **2017\_052. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'ÉQUILIBRE À LA SOCIÉTÉ SFHE POUR LA CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS SOCIAUX.**

Dans le cadre du projet de création de 12 logements sociaux sur les parcelles supportant les bâtiments du « cellier » et de la « fruitière », la société SFHE a été retenue pour créer ces logements. Le plan de financement de l'opération prévoyait que la commune attribue une subvention d'équilibre de 70 000 € maximum au profit de la société SFHE. Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'attribuer cette subvention et propose d'inscrire cette dépense au budget prévisionnel 2018.

**Vote : Adopté à la majorité (1 Contre, 13 Pour)**

## INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

### **2017\_053. MODIFICATION DES STATUTS DU SYMIELECVAR.**

Le SYMIELECVAR a modifié ses statuts lui permettant d'intégrer les représentants des anciens syndicats d'électrification dissous au 1<sup>er</sup> janvier 2017 suite à la mise en place du schéma départemental de coopération intercommunale. Conformément au CGCT les communes membres du SYMIELECVAR doivent délibérer pour approuver les nouveaux statuts du syndicat. Il est ainsi proposé d'approuver ces nouveaux statuts.

**Vote : Adopté à l'unanimité.**

## FINANCES PUBLIQUES

### **2017\_054. BUDGET ANNEXE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT, ANNULATION DE TITRE DE RECETTE SUR EXERCICE ANTÉRIEUR.**

Monsieur Le Maire explique à l'assemblée que lors de la facturation du service de l'eau et de l'assainissement 2015, une surfacturation, liée à une évaluation de consommation, à l'encontre de Madame Lefebvre Valérie a été effectuée. Après vérification, il est proposé de régulariser cette situation et de procéder à l'annulation partielle du titre n°32 année 2015 pour un montant de 121.08 € correspondant à la part de facturation liée à la consommation sur un total de 136.08 €, l'abonnement annuel au service de 15 € restant dû.

**Vote : Adopté à l'unanimité.**

### **2017\_055. BUDGET GÉNÉRAL, DECISION MODIFICATIVE N° 1.**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la décision modificative à apporter au budget général présentée comme suit et à l'approuver :

#### **FONCTIONNEMENT DEPENSES COMMUNE BP 2017 DM 1**

DEPENSES	N°	BP 2017	Prop DM 1
<b>Chapitre</b>	<b>011</b>		<b>29 550,00</b>
compte	6042		7 500,00
Compte	60612		2 300,00
Compte	60631		350,00
Compte	60633		2 000,00
Compte	6068		15 000,00
Compte	615221		900,00
Compte	61558		500,00
Compte	6226		1 000,00
<b>Chapitre</b>	<b>012</b>		<b>8 850,00</b>
Compte	6332		150,00
Compte	6336		300,00
Compte	64111		2 000,00
Compte	64131		4 000,00
Compte	6451		700,00
Compte	6453		900,00

Compte	6454		800,00
<b>Chapitre</b>	<b>66</b>		<b>814,46</b>
Compte	66111		814,46
<b>Total OP réelles</b>			<b>39 214,46</b>
<b>Chapitre</b>	<b>023</b>		<b>40 730,41</b>
Compte	023		40 730,41
<b>Total OP ordre</b>			<b>40 730,41</b>
<b>TOTAL Dépenses fonctionnement</b>			<b>79 944,87</b>

COMMUNE FONCTIONNEMENT RECETTES BP 2017 DM 1		
RECETTES	N°	Prop DM 1
<b>Chapitre</b>	<b>013</b>	<b>2 172,00 €</b>
Compte	6419	2 172,00 €
<b>Chapitre</b>	<b>73</b>	<b>67 911,04</b>
Compte	73223	25 288,00
Compte	7381	42 623,04
<b>Chapitre</b>	<b>74</b>	<b>9 861,83 €</b>
Compte	7411	9 371,00
Compte	74121	2 149,00
Compte	74127	-1 566,00
Compte	744	-92,17
<b>Total OP réelles</b>		<b>79 944,87</b>
<b>Total Recettes fonctionnement</b>		<b>79 944,87</b>

COMMUNE INVESTISSEMENT BP 2017 - DM 1					
DEPENSES			RECETTES		
N° COMPTE	LIBELLE	DM 1 2017	N° COMPTE	LIBELLE	DM 1 2017
<b>101 - AMENAGEMENT HOTEL DE VILLE</b>					
2135	Travaux rénovation énergétiques HdVille 2	21 150,00	131	DETR 2017	15 557,60
	<b>TOTAL OPERATION 101</b>	<b>21 150,00</b>		<b>TOTAL OPERATION 101</b>	<b>15 557,60</b>
<b>108 ECOLE</b>					
2158	aménagement self + alim elec	-3 500,00			
	<b>TOTAL OPERATION 108</b>	<b>-3 500,00</b>		<b>TOTAL OPERATION 108</b>	<b>0,00</b>
<b>109 - SERVICES TECHNIQUES</b>					
21571	Matériel roulant	-3 400,00			
	<b>TOTAL OPERATION 109</b>	<b>-3 400,00</b>		<b>TOTAL OPERATION 109</b>	<b>0,00</b>
<b>125 - AMENAGEMENT LE PIGEONNIER</b>					
2113	terrains aménagés autres que voirie			Vente des parcelles	80 000,00
	<b>TOTAL OPERATION 119</b>	<b>0,00</b>		<b>TOTAL OPERATION 119</b>	<b>80 000,00</b>
<b>121 - LA FRUITIERE / LE CELLIER</b>					
2031	Etude aménagement médiathèque Archi	2 000,00			
	<b>TOTAL OPERATION 121</b>	<b>2 000,00</b>		<b>TOTAL OPERATION 119</b>	<b>0,00</b>
<b>OPFI- OPERATIONS FINANCIERES</b>					
1641	remboursement d'emprunt	-94 374,86	10222	FCTVA	918,74
			1641	EMPRUNT	-200 248,61
	<b>TOTAL OPERATION 000</b>	<b>-94 374,86</b>		<b>TOTAL OPERATION 000</b>	<b>-199 329,87</b>
<b>ONA - OPERATIONS NON AFFECTEES</b>					
21318	local ST	6 083,00	1322	Subvention CR écluse	
2031	REUT	25 000,00	1321	Agence de l'eau 2016	10 000,00
2135	ADAP		13251	fdc cccp	6 000,00
	<b>TOTAL OPERATION 999</b>	<b>31 083,00</b>		<b>TOTAL OPERATION 999</b>	<b>16 000,00</b>
	<b>TOTAL OPERATION REELLES</b>	<b>-47 041,86</b>		<b>TOTAL OPERATION REELLES</b>	<b>-87 772,27</b>
<b>OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS</b>					
			021	VRT DU FONCT	40 730,41
	<b>TOTAL OPERATION ORDRES</b>	<b>0,00</b>		<b>TOTAL OPERATION ORDRES</b>	<b>40 730,41</b>
	<b>TOTAUX</b>	<b>-47 041,86</b>		<b>TOTAUX</b>	<b>-47 041,86</b>

Vote : Adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la décision modificative à apporter au budget annexe de l'eau et de l'assainissement présentée comme suit et à l'approuver :

FONCTIONNEMENT DEPENSES EAU ASSAINISSEMENT BP 2017		
DEPENSES	N°	DM1
Chapitre	011	3 000,00
Compte	61523	5 000,00
Compte	61528	- 2 000,00
Compte	6156	- 1 150,00
compte	6378	1 150,00
Chapitre	65	500,00
Compte	658	500,00
Chapitre	67	500,00
Compte	673	500,00
<b>Total OP réelles</b>		<b>4 000,00</b>
Chapitre	023	850,00
Compte	023	850,00
<b>Total OP ordres</b>		<b>850,00</b>
<b>Totaux</b>		<b>4 850,00</b>

FONCTIONNEMENT EAU ASSAINISSEMENT RECETTES BP 2017		
RECETTES	N°	DM1
Chapitre	70	3 950,00
Compte	704	3 950,00
Chapitre	74	900,00
	74	900,00
<b>Total OP réelles</b>		<b>4 850,00</b>
<b>Totaux</b>		<b>4 850,00</b>

EAU ET ASSAINISSEMENT 2017 INVESTISSEMENT DM n° 1					
		Dépenses	DM 1 2017	RECETTES	DM 1 2017
<b>OPERATION 103 Alimentation eau potable</b>					
203	CSP Les Lones		2 000,00 €		
				131 sub agence de l'eau télégest	5 319,00 €
	<b>Total OPERATION 103</b>		<b>2 000,00 €</b>	<b>Total OPERATION 103</b>	<b>5 319,00 €</b>
<b>ONA - OPERATIONS NON INDIVIDUALISEES</b>					
2156	Travaux branchement eau et assainiss		4 169,00 €		
	<b>Total OPERATION ONA</b>		<b>4 169,00 €</b>	<b>Total OPERATION ONA</b>	<b>- €</b>
	<b>TOTAL OPERATIONS REELLES</b>		<b>6 169,00 €</b>	<b>TOTAL OPERATIONS REELLES</b>	<b>5 319,00 €</b>
<b>OPERATIONS D'ORDRES ENTRE SECTIONS</b>					
				021 VRT DE LA SECT FONCTIONN	850,00 €
	<b>TOTAL OPERATION D'ORDRES</b>		<b>- €</b>	<b>TOTAL OPERATIONS d'ORDRES</b>	<b>850,00 €</b>
	<b>TOTAUX</b>		<b>6 169,00 €</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>6 169,00 €</b>

Vote : Adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 20h10

Le Maire

Eric AUDIBERT

Ceci est un compte rendu sommaire destiné à l'information de la population. Le procès-verbal intégral et consultable en Mairie dès son adoption par le Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Toutes les délibérations sont également consultables dès qu'elles ont acquis leur caractère exécutoire.

Affiché le :